

### Renforcer les actions menées en faveur de la santé mentale sur le territoire

**Christine Bost, Présidente de Bordeaux Métropole, Stéphanie Fazi-Leblanc, Directrice du Centre Hospitalier Charles Perrens ont signé une convention de partenariat afin de renforcer les liens entre les deux entités. Cette convention repose sur cinq axes majeurs : l'accès au logement, la prévention du suicide, la mobilité et l'accès aux soins, l'apport d'expertise de professionnels de la santé et la végétalisation du centre hospitalier.**

Bordeaux Métropole et le Centre Hospitalier Charles Perrens officialisent une collaboration destinée à structurer et amplifier les actions menées en faveur de la santé mentale sur le territoire. Cette signature marque une étape majeure dans la mise en œuvre du Contrat Local de Santé 2025-2029, élaboré aux côtés de quinze partenaires, dont Charles Perrens, acteur central de la psychiatrie publique métropolitaine depuis des décennies.

Le centre hospitalier s'est déjà fortement investi dans cette dynamique, notamment lors du premier Contrat Local de Santé signé en 2019, en contribuant à la réalisation du guide en santé mentale à destination des élus locaux, devenu un outil de référence pour les collectivités. Il participe également à la co-construction des politiques métropolitaines, en apportant expertise, mobilisation d'équipes et participation active aux groupes de travail dédiés.



### Un partenariat global structuré autour de cinq axes majeurs

Cette convention embrasse l'ensemble des champs de coopération jugés pertinents par les deux institutions et repose sur cinq axes d'intervention clés, définis en cohérence avec les besoins du territoire :

- **Logement et autonomie** : un projet pilote de mise à disposition de logements sociaux pour des patients stabilisés, en voie d'autonomisation.

Bordeaux Métropole mobilisera jusqu'à 10 logements par an, permettant de fluidifier les parcours de sortie et d'éviter les hospitalisations prolongées.

- **Prévention du suicide** : une campagne d'envergure sera lancée à l'occasion de la Journée nationale de prévention du suicide afin de sensibiliser largement aux risques suicidaires. De plus, des actions spécifiques (formations, outils d'information, conférences) auprès des agents de Bordeaux Métropole, viendront renforcer le repérage des signaux de détresse et la diffusion du numéro national 3114 au sein des services.
- **Apport d'expertise** : des professionnels du centre hospitalier interviendront régulièrement dans les instances métropolitaines (C2D, commissions thématiques, rencontres publiques) pour approfondir la prise en compte des enjeux de santé mentale dans les politiques locales.
- **Mobilité et accès aux soins** : une réflexion conjointe sera engagée pour améliorer l'accessibilité des structures hospitalières et extrahospitalières, en cohérence avec les projets métropolitains de mobilité en matière de transport en commun.
- **La végétalisation du centre hospitalier au cœur du partenariat.** Le centre hospitalier dispose d'un patrimoine arboré exceptionnel, dont deux arbres de Judée labellisés « arbres remarquables de France ». La Métropole accompagnera l'ouverture progressive du site sur la ville, tout en renforçant sa végétalisation dans le cadre de l'opérations métropolitaine *Plantons 1 million d'arbres*. Ce volet s'inscrit dans une approche intégrant les bénéfices des espaces verts urbains sur la santé physique, psychologique, sociale et environnementale. La convention a été signée durant la semaine de *l'Arbre en fête*.

#### **Contacts presse :**

##### **Bordeaux Métropole**

Virginie Bougant

[vi.bougant@bordeaux-metropole.fr](mailto:vi.bougant@bordeaux-metropole.fr)

06 27 52 48 69

Margot Pinsolles

[m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr](mailto:m.pinsolles@bordeaux-metropole.fr)

06 61 80 61 23

##### **Centre hospitalier Charles Perrens**

Romain Dupuy

[rdupuy@ch-perrens.fr](mailto:rdupuy@ch-perrens.fr)